

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Lalande 4 juin 2024 à 19h
École Lalande, rencontre virtuelle

1. Ouverture de la séance à 19h03
2. Présences et vérification du quorum

Personnes présentes :

Direction: Sylvie Roy

Représentants des parents

Amélie Laplante
Dominic Sanche (absent)
Josée Danis (absente)
Thien Linh Truong
Marie-Christine Dupont
Anne-Marie Aubert
Caroline Piecha (substitut) (droit de vote)

Représentants du personnel enseignant/de soutien

Catherine Roy
Beate Andrea Krueger

Représentant du personnel du SDGSDD

Walaa Melhem

Représentants de la communauté

Mélissa Alary (absente)
Claudine Campeau (absente)

3. Adoption de l'ordre du jour
Sur proposition de Marie-Christine Dupont, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité sans modification.
(Résolution CÉ23-24/52)
4. Budget annuel - école Lalande 2024-2025 (*Sylvie Roy*)
Mme Roy nous présente un budget qui est très sommaire, étant donné qu'il est toujours révisé après le 30 septembre, journée officielle de prise des présences. La prévision pour l'année prochaine est de 376 élèves pondérés, toutefois la clientèle tourne toujours autour de 340 élèves. Le montant des surveillances risque d'être augmenté après la signature de la convention collective des enseignants, car il y aura moins de minutes de surveillance dans les tâches des enseignants. Il y aura donc davantage de surveillants aux récréations. Le poste de Stéphanie Rousselle est reconduit; son salaire est calculé dans le salaire de direction. Enfin, Mme Roy nous présente les différents fonds. L'objectif est d'abord de dépenser le montant du fonds 4 puisque cela provient du ministère et est repris en fin d'année s'il n'est pas utilisé alors que l'argent du fonds 1 reste à l'école. Le budget annuel 2024-2025 est donc de 1 211 767\$ (fonds 1-2-3-4-5-8) et sera révisé le 30 septembre 2024.

Sur proposition de Marie-Christine Dupont, secondé par Caroline Piecha, le budget annuel 2024-2025 est adopté à l'unanimité. (Résolution CÉ23-24/53)

5. Demande de financement - Photomaton (*Beate Krueger*)

Au nom du comité organisateur, Mme Beate nous donne davantage d'informations sur le déroulement de la journée. L'accès au Photomaton sera plus libre; la plage horaire de trois heures demeure (11h30-14h30). Il sera donc possible pour les élèves d'y aller pendant l'heure du dîner alors qu'ils attendront pour leur dîner hot-dog. Tous y auront accès étant donné que le dîner aura lieu en deux temps, comme à l'habitude.

Sur proposition de Marie-Christine Dupont, la demande de financement est adoptée à l'unanimité sans modification. (Résolution CÉ23-24/54)

6. Levée de l'assemblée

- Marie-Christine Dupont propose de lever la séance à 19h33. Proposition adoptée à l'unanimité. (Résolution CÉ23-24/55)